

| |
|---|
| COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 18 MAI 2015 |
|---|

Présents

Françoise ANCEAUX
Franck BARBIER
Frédéric CADIOU
Ghislaine DENISSELLE
Sylvie DIVERCHY
Elodie FATOUX
Arnaud HUFTIER
Philippe JOSPIN
Anne Sophie LEROY
Sébastien LETENEUR
Sébastien MALAPEL
Abdelhak KABILA représentant Mohamed OURAK
Adrien PILNIAK
Louis PRISSETTE suppléant d'Aurélien VANDENBERGUE
Guillaume RICHARD
Bachir ZOUDJI

Excusés :

Charlie BARLA – Pouvoir à Franck BARBIER
Jean-René BIHET – Pouvoir à Arnaud HUFTIER
Jérôme GRAINDORGE – Pouvoir à Sébastien MALAPEL
Emilie SIMONEAU – Pouvoir à Philippe JOSPIN

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 09/05/2015

B ZOUDJI souhaite que soit modifié à la page 2 du compte rendu du 09/05/2015 dans le paragraphe concernant le vote qu'il « demande avant de voter si les statuts prévoient un représentant de chaque laboratoire dans le collège enseignant ».

Vote pour l'adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 09/05/2015 avec la modification :

*Ne prend pas part au vote : 3
Pour : 12*

Le compte rendu du conseil d'UFR du 31/03/2015 est adopté à l'unanimité.

2° Informations générales

F BARBIER représente au conseil les chiffres Postbac pour la prochaine rentrée ainsi que les dates des prochains conseils.

Il présente également le calendrier 2015/2016 légèrement modifié en raison de la modification des vacances scolaires de printemps de la zone B.

3° Organisation des formations licences et master 205-2019

F BARBIER précise que les maquettes fournies représentent 2 ans et demi de travail. Il demande si les conseillers ont des questions

B ZOUDJI regrette qu'il y ait certains modules d'APAS auxquels il est rattaché et pour lesquels il n'est pas spécialiste, que des modules psychologie du développement et apprentissage moteur aient été réduits en volume d'heures et qu'il n'ait pas été sollicité pour intervenir en master IEAP.

S MALAPEL précise que les maquettes qui comportaient 1 600 heures auparavant ont du être réduites en volume horaire en raison de 3 impératifs budgétaires à respecter : 10 128 heures au total pour toute l'offre, un ratio heure/étudiant inférieur à 14 et des maquettes à moins de 1 500 heures. Il a donc fallu aller à l'essentiel et c'est ce qui a été fait durant les 46 heures de réunion organisées sur les maquettes. Il rappelle ensuite que le vote se fait non pas sur les intervenants mais uniquement sur les volets enseignements, crédits ECTS et volume d'heures étudiant. Concernant les enseignants, les discussions auront lieu en juin avec les responsables de filières. Pour lui, une maquette ne se fait pas en fonction des enseignants.

B ZOUDJI répond qu'elle se fait en fonction des étudiants, il faut voir ce qui est fait dans d'autres facultés qui gardent un volume important de cours en apprentissage moteur. Par ailleurs, il ne voit pas ce que la filière APAS offre comme débouchés.

S MALAPEL indique que tous les étudiants de l'an dernier ont soit un emploi ou sont en poursuite d'étude dans les différents Master de la filière STAPS. Par ailleurs, concernant les volumes de cours, ils ont été impactés de 20%, il est possible de remplacer 12h de CM + 12h de TD à 2 groupes par 24h de CM, il y a un gain de 12h.

F BARBIER rappelle que les TD ont pour objet d'approfondir les cours.

B ZOUDJI indique qu'en apprentissage moteur, c'est une introduction aux connaissances.

S MALAPEL précise que le CAPEPS a changé et que les écrits ont lieu durant le master 1, il faut donc préparer les étudiants dès la L3, ce qui met en avant les cours d'histoire qui constituent l'écrit 1, l'écrit 2 étant quant à lui constitué de différentes connaissances dont le développement moteur mais pas exclusivement. Le module doit donc être pensé différemment.

P JOSPIN prend la parole pour préciser que tous les modules de différenciation quels qu'ils soient ont une durée de 24 heures. Il préfère garder des TD car ils permettent de mettre l'étudiant en situation.

B ZOUDJI souhaite évoquer ensuite la recherche. Il n'a pu assister aux réunions et souhaite savoir ce qui a été organisé car de nombreux étudiants choisissent la psychologie.

F BARBIER indique que le volume de la recherche a été seulement légèrement diminué. Les différents cours de recherche ont été organisés en fonction des disciplines des enseignants chercheurs. Il rappelle que le volume d'heures de recherche est important en licence par rapport à ce qui est proposé dans d'autres universités.

S MALAPEL précise que les modules transversaux qui représentent un gros volume horaire ont été intégrés dans les maquettes, ce sont les composantes de formation qui les financent.

A KABILA précise que les modules restent transversaux et qu'il y aura possibilité de facturation des composantes organisatrices aux composantes utilisatrices, mais que la question n'est pas encore tranchée.

F BARBIER stipule que la FSMS préfère organiser ces modules plutôt que d'avoir une multitude de petits groupes qui coûteront plus cher.

A KABILA précise que les modules transversaux auront des objectifs liés à la diminution des volumes horaires des composantes et pourront avoir pour objet les méthodes de travail et d'apprentissage par exemple.

F BARBIER rappelle que pour la FSMS le nombre de semaines de cours par semestre va passer de 12 à 10 en raison des restrictions budgétaires.

A KABILA souligne donc l'importance de ce module pour la mise en place du projet personnel et professionnel.

F BARBIER indique qu'il sera possible à l'étudiant d'obtenir dans le cadre de ces modules des certifications sportives.

F BARBIER propose de passer au vote s'il n'y a plus de questions.

A PILNIAK remercie d'avoir été invité aux réunions de préparation des maquettes. Il estime que certains problèmes ont été résolus en APSA et que la maquette est plus claire en APAS.

B ZOUDJI demande ce qu'il en est pour les nouvelles formations.

S MALAPEL rappelle qu'elles sont proposées uniquement en formation continue, au maximum en mutualisation avec les maquettes de licence et en collaboration avec des fédérations sportives.

F BARBIER indique qu'elles ne seront pas présentées au vote ce jour car il faut qu'un service dédié à la formation continue voie le jour pour gérer ces formations.

B ZOUDJI demande pourquoi il n'est pas sollicité pour participer au Master IEAP.

F ANCEAUX explique que les différents intervenants sont spécialisés en ergonomie et conception de produits.

B ZOUDJI demande de quels produits il s'agit.

F BARBIER indique qu'il fait de la recherche depuis 20 ans dans ce secteur et que ce n'est pas pour cela qu'il est capable de prendre en charge les cours théoriques dans ce domaine. Ainsi, son implication dans le master se limite à 24h qui concernent l'analyse des mouvements humains et non l'ergonomie.

B ZOUDJI dit qu'il sait faire de l'ergonomie cognitive.

F ANCEAUX répond qu'il y a très peu de développement en ergonomie IHM dans le domaine de conception de produits sportifs.

B ZOUDJI ajoute qu'il a réalisé des publications au sein de son laboratoire d'accueil en informatique à Marseille.

F BARBIER répond qu'il est important d'acquérir la théorie dans les cours, pas seulement d'avoir réalisé des produits.

B ZOUDJI trouve dommage qu'il ne puisse intervenir dans le master et estime qu'il est exclu.

F BARBIER explique que comme le master est un master professionnel principalement d'ergonomie, les intervenants extérieurs ayant le titre d'ergonome ont été privilégiés et qu'en parallèle un travail de reconnaissance de ce master est fait de façon à permettre aux étudiants d'accéder au titre d'ergonome. Prenant l'exemple de développement du parcours 3MH, il propose à Bachir Zoudji de développer un parcours de master en relation avec la FFF qui mettrait en lumière ces compétences d'analyse et ses réseaux dans ce domaine.

Il est procédé au vote pour les maquettes d'enseignement de licence, master IEAP, master EMP :

Ne prend pas part au vote : 7

Contre : 1

Pour : 13

Les maquettes d'enseignement 2015-2019 sont adoptées.

4° Statuts de la FSMS

F BARBIER rappelle le cadre général de la modification des statuts de la FSMS.

Suite à un vote du CA de l'UVHC :

- UFR → composantes UVHC
- Disparition des articles relatifs à la recherche
- Introduction des notions d'orientation, de promotion sociale et d'insertion professionnelle dans les missions de la FSMS,
- Conseil UFR à 24 (6 personnalités extérieures)

- Valenciennes métropole,
- Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH),
- Ville de Valenciennes
- Club Sportif,
- Entreprise,
- Un membre nommé par le directeur.

Directeur des études → Directeur adjoint chargé des enseignements

La nouvelle version des statuts inclut les deux modifications demandées lors du précédent conseil.

B ZOUDJI souhaite savoir si la proposition d'un représentant par laboratoire a été retenue.

F BARBIER répond que ce n'est pas une nomination mais une élection des membres du conseil dont il s'agit.

B ZOUDJI répond que la composante majoritaire étant le LAMIH, il aurait été souhaitable qu'il y ait un représentant de chaque laboratoire et de 2 collègues du secondaire.

F BARBIER estime qu'il ne serait pas démocratique de ne donner que 2 postes sur 6 aux enseignants du secondaire alors qu'ils sont majoritaires dans la composante.

Vote pour l'adoption des statuts de la composante :

Ne prend pas part au vote : 3

Abstention : 0

Contre : 1

Pour : 13

Les nouveaux statuts de la FSMS sont adoptés.

5° Bilan des associations estudiantines

MISE : tous les évènements de 2015 sont bénéficiaires. Il est prévu un montant de 4 137 € en caisse en fin d'année.

S MALAPEL salue le travail des étudiants qui ont redressé les comptes.

F BARBIER souhaite qu'il reste d'année en année 5 000 € sur le compte afin de relancer les évènements de l'année suivante.

L TOMSON précise que ce résultat a été obtenu en n'attribuant que peu de subvention à chaque évènement qui a dû s'autofinancer.

S MALAPEL précise que l'évènementiel va disparaître des APAS dans la nouvelle maquette.

STAPS VA : A PILNIAK indique que le bilan n'a pas encore été fait car il reste 2 évènements à réaliser, mais que le bilan sera positif.

F BARBIER tient à indiquer en conclusion que les associations étudiantes sont des relais importants dans la vie de la Faculté.

La séance est levée à 20h.